



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

**Inspection pédagogique régionale
Histoire Géographie EMC**

Affaire suivie par :

Marie-Laure GACHE

Tél : 0687132565

Mél : marie-laure.gache@ac-nice.fr

Jean-Claude NICOLAS

Tél : 0614330189

Mél : jean-claude.nicolas@ac-nice.fr

Jean-Marc NOAILLE

Tél : 0677566876

Mél : jean-marc.noaille@ac-nice.fr

53, Rue Cap de Croix

06181 Nice Cedex 2

Nice, le 5/09/2023

L'inspection pédagogique régionale
d'histoire géographie

à

Mesdames, Messieurs les enseignants
d'histoire géographie

Objet : Lettre de rentrée 2023/24

Références : LDR 23

Mesdames les professeures, Messieurs les professeurs, chères et chers collègues,

Ce courrier de rentrée est pour nous l'occasion de reprendre contact avec vous après la trêve estivale, pour faire le point sur l'actualité de nos disciplines. Il nous offre également l'opportunité de souhaiter la bienvenue à tous les collègues affectés nouvellement dans l'académie et à ceux qui entrent dans la profession. Que tous les enseignants d'histoire géographie soient assurés de notre plein soutien et de nos encouragements pour les aider à faire progresser nos élèves et s'épanouir dans leurs fonctions.

PREAMBULE COMMUN A L'ENSEMBLE DES IA-IPR DE L'ACADEMIE DE NICE

Mesdames et messieurs les professeurs et les CPE de l'académie de Nice, chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux personnels arrivant dans notre académie.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour la grande qualité de votre engagement auprès des élèves qui vous sont confiés, notamment dans le cadre de la préparation aux examens et de la conduite du contrôle continu au cycle terminal en lycée. Pour la troisième année consécutive, le « projet d'évaluation » qui concerne les élèves de première et de terminale sera le garant d'un contrôle continu cohérent, lisible et transparent. Nous vous invitons à étendre votre réflexion collégiale sur l'évaluation à la classe de seconde ; n'hésitez pas à inviter l'IA-IPR de votre discipline à un éventuel conseil d'enseignement sur ce sujet.

Les priorités de l'année 2023-2024 sont définies dans la circulaire de rentrée « Une école qui instruit, émancipe et protège » (<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>). Le collège des IA-IPR souhaite attirer votre attention sur certains des points de la circulaire :

Inspection pédagogique régionale

Histoire géographie

Tél : 0493537150

Mél : ipr-ia@ac-nice.fr

53 rue Cap de Croix

06181 Nice Cédex 2



1/ La lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes est une priorité absolue.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui s'engagent activement dans cette lutte, notamment dans le cadre du dispositif pHARe. La lutte contre le harcèlement est, comme le respect de la laïcité et des valeurs de la République, l'affaire de l'ensemble de la communauté éducative ; nous savons pouvoir compter sur votre vigilance collective sans faille. Une communication académique est à venir sur ce sujet.

2/ La « nouvelle sixième » est mise en place à la rentrée.

La généralisation de Devoirs faits, qui devient obligatoire en 6^{ème}, est l'occasion de réfléchir collectivement à la question des devoirs, à l'échelle d'une discipline (en conseil d'enseignement) ou d'une équipe (en conseil pédagogique). Cette réflexion peut porter sur les consignes et les attentes formulées par chaque professeur dans sa discipline, ainsi que sur la manière dont chacun et chacune se saisit des « méthodes et outils pour apprendre » (domaine 2 du Socle Commun), afin de mutualiser les pratiques et si besoin harmoniser certaines démarches.

La deuxième mesure de la nouvelle 6^{ème} est la mise en place d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement pour tous les élèves, en mathématiques ou en français, afin de consolider les apprentissages fondamentaux ; dans le cadre de votre organisation, nous vous invitons à conduire une analyse partagée des résultats des évaluations nationales en début d'année scolaire. La feuille de route du conseil académique des savoirs fondamentaux sera diffusée prochainement.

Enfin, « Pix 6^{ème} » est déployé dans l'ensemble des collèges à la rentrée scolaire 2023.

3/ La nécessité de la pratique d'une expression écrite longue au cycle 4 est réaffirmée.

Elle concerne l'ensemble des disciplines qui ont toutes vocation à contribuer à la maîtrise du domaine 1.1. du Socle Commun. Ce point peut faire l'objet d'un travail dans le cadre de la liaison collège-lycée.

4/ Le CNR Education « Notre école, faisons-la ensemble » se poursuit.

Nous invitons les équipes à se saisir de cette opportunité de financement de projets innovants. Les IA-IPR pourront vous accompagner dans votre démarche, en particulier si vous exercez dans l'un des collèges des « réseaux d'égalité des chances et des territoires ».

5/ Les Jeux olympiques et paralympiques ont vocation à servir de « fil rouge » à cette année scolaire, que ce soit dans des projets disciplinaires ou interdisciplinaires.

L'inspection pédagogique régionale de l'académie de Nice

**L'INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE D'HISTOIRE GEOGRAPHIE,
LES RENDEZ-VOUS DE CARRIERE
ET L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DE NOS DISCIPLINES**

L'équipe des IA IPR d'Histoire géographie demeure inchangée dans sa composition et ses missions.

Vous trouverez en **annexe 1** la répartition des zones d'inspection pour chacun des membres de l'équipe.

Nous serons appuyés cette année par deux faisant fonction IA IPR, Madame Fabienne DIANA et Monsieur Thierry SITTER-THIBAULOT, qui effectueront des PPCR (Parcours Professionnels Carrières, Rémunération) et nous aiderons dans nos missions.

Comme l'année dernière, Madame Sophie LEGUEN-VIRILLI pour le Var et Monsieur Anthony GUYON pour les



ACADÉMIE DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité
Les Alpes Maritimes, assureront à nos côtés des missions d'inspection, tout particulièrement pour nous aider à accompagner les professeurs contractuels nouvellement nommés au sein de notre académie.

Les PPCR seront l'occasion de vous rencontrer et de faire, avec vous, un bilan de votre développement professionnel et de vos pratiques de classe. Pour rappel, les RDV de carrière interviennent pour les personnels titulaires dans la deuxième année des 6^e, 8^e et 9^e échelons. Vous avez dû être informé de votre éligibilité au PPCR dès le mois de juillet.

LES PRATIQUES DE CLASSE ET LES PROGRAMMES

L'inspection pédagogique régionale est naturellement ouverte à toutes les stratégies et choix pédagogiques, **sans exclusive**, du moment qu'ils sont justifiés, argumentés et pertinents. Nos rencontres montrent que vous conduisez, le plus souvent, un travail **sérieux**, soutenu par de réelles **convictions éducatives**. Sachez que ces qualités, très appréciables, ne nous échappent pas et qu'elles nous encouragent sans cesse à travailler avec vous pour améliorer la formation des élèves dans nos disciplines. Nous vous encourageons à développer vos pratiques de classes créatrices, innovantes et porteuses de collectif de travail.

Vous trouverez les programmes scolaires en vigueur des collèges et lycées sur le site académique : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/>

Vous pouvez aussi consulter directement le site national : <https://eduscol.education.fr/74/j-enseigne>

Comme vous le savez, des inflexions sont en cours concernant le calendrier de l'année relatif aux épreuves de spécialités du baccalauréat, repoussées au mois de juin. Nous reviendrons vers vous selon les éléments dont nous disposerons et dès que possible à propos de l'évolution possible des programmes notamment d'EMC.

Les enseignements européens et internationaux occupent une place importante dans l'académie de Nice à travers les sections européennes et de langues orientales (SELO), les sections internationales ou encore les sections binationales. L'histoire et la géographie y occupent une place singulière puisque ces disciplines sont enseignées dans la langue de la section et des professeurs d'Histoire et de Géographie sont régulièrement sollicités pour y enseigner. Nous vous rappelons que les DNL Anglais et Allemand sont pilotés par M. Noaille, les DNL italien et espagnol par M. Nicolas.

Nous vous invitons vivement à vous faire connaître auprès de l'inspection si vous maîtrisez une langue étrangère et si vous êtes intéressés pour enseigner dans ces différentes sections.

Nous vous encourageons également à saisir les différentes opportunités pour y enseigner, comme passer une certification complémentaire en DNL ou vous inscrire à des programmes d'études à l'étranger.

Vous trouverez des informations sur la DNL à l'adresse suivante :

<http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php/enseignements-europeens-et-internationaux/d-n-l>

Le site académique d'histoire-géographie est actualisé régulièrement et constitue un outil de communication et d'information. Il a pour but de répertorier et de valoriser les productions pédagogiques, les ressources locales et les ressources numériques indispensables à une actualisation des connaissances et des pratiques de nos disciplines. Monsieur Philippe Briand en tant que IAN, anime le site académique et coordonne le groupe au numérique disciplinaire (GND).

Lien pour les ressources numériques proposées par le GND:

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice>

Certification Pix : vous trouverez un dossier complet sur le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) sur le site académique histoire-géographie :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice/crcn/594-cadre-de-reference-des-competences-numeriques-crcn>

LA FORMATION EN HISTOIRE GEOGRAPHIE

Les formations relèvent de la responsabilité de l'**Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC)**, en lien avec les inspections. Le **programme académique de formation continue** est en ligne sur le site académique de l'EAFC.

Lien : <https://www.ac-nice.fr/efac>

Ce programme, destiné aux enseignants et aux personnels d'éducation du second degré, se décline en :
- un domaine spécifique à la discipline ou à la spécialité. Pour l'histoire géographie et l'EMC, vous pouvez directement retrouver les formations proposées sur ce lien :

<https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-second-degre-histoire-geographie-122842>

- six domaines transversaux ouverts à l'ensemble des disciplines et des spécialités vous sont aussi proposés. Nous vous encourageons à prendre connaissance de la richesse de cette offre de formation.

L'inscription individuelle à des modules de formation continue passe désormais uniquement par cet espace. Toutes les informations nécessaires à la procédure sont indiquées sur le site.

Nous plaçons en annexe 2 l'offre de formation en HG. Vous pouvez vous inscrire pour chacune des offres pour une ou plusieurs années.

ANIMATION ET ACTUALITE DE NOS DISCIPLINES

- Comme chaque année, deux manifestations principales concerneront nos disciplines :

- **Le FESTIVAL INTERNATIONAL DE SAINT DIE DES VOSGES** se tiendra du 29 septembre au 1er octobre 2023 pour sa 34ème édition autour du thème "Urgences" avec comme pays invité : le Chili. Pour plus de renseignements : <https://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/65-fig-2023>
- **La 26^{EME} édition des RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS** aura lieu du 8 au 4 octobre 2023 sur le thème "Les vivants et les morts"

Pour plus de renseignements : <https://rdv-histoire.com/>
<https://www.blois.fr/attractive/festive/rdv-histoire>

- Education aux Valeurs de la République (EAVR) - Mémoire et citoyenneté :

Accès au site EAVR : <https://www.ac-nice.fr/eavr>

Accès au site "Mémoire et citoyenneté" : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/memoires>

Pour ce qui est de l'actualité EAVR et de l'actualité "Mémoire et citoyenneté", vous recevrez bientôt une Newsletter EAVR et une Newsletter "Mémoire et citoyenneté".

- Education au développement durable (EDD) : Le site EDD de l'académie de Nice est une mine d'informations et vous offre une grande variété de possibles : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/edd/index.php>
Actualisé régulièrement, il vous permettra de suivre au plus près les dernières nouveautés en matière de développement durable.

De nombreuses ressources sont aussi mises en ligne sur les pages EDD de notre site académique disciplinaire : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/e-d-d>

Concours "Apprenons le risque" : règlement du concours et travaux primés 2022-2023 :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/e-d-d/90-e-d-d/733-concours-apprenons-le-risque>



ACADÉMIE DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

- Histoire des arts et parcours culturel et artistique :

Cet enseignement pluridisciplinaire enseigné au collège et au lycée permet aux élèves d'approcher les œuvres de façon sensible, de mieux connaître leur patrimoine et d'enrichir leur regard et leurs connaissances culturelles.

Au collège, nous vous rappelons notamment que pour le DNB, l'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de **présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts.**

Notre académie offre désormais pour les élèves de lycée, la possibilité de suivre cet enseignement, optionnel et de spécialité, dans 4 établissements : le lycée Estienne d'Orves à Nice, le lycée Carnot à Cannes, le lycée Camus à Fréjus, et le lycée Bonaparte à Toulon. Les équipes travaillent en concertation avec l'inspection pour faire vivre cet enseignement qui offre de nombreux débouchés post-Bac.

Pour l'histoire des arts, nous vous invitons à consulter le portail national : <https://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/>

Vous trouverez dans le Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019 les modalités pour la délivrance d'une certification complémentaire.

LES EXAMENS 2022/2023

Vous trouverez ci-dessous les moyennes des copies du DNB pour chaque département et la moyenne académique.

	2022	2023
Moyenne départementale 83	24.53/50	25,66/50
Moyenne départementale 06	25.73/50	26,78/50
Moyenne académique	25.13/50	26,22/50

Pour ce qui est du baccalauréat, voici les statistiques académiques concernant nos disciplines :

	Moyennes académiques 2022	Moyennes académiques 2023
Bac général HG contrôle continu	12,70	12,86
Bac général HG Bac technologique contrôle continu	12,1	12,26
Bac général EMC contrôle continu	15,37	15,49
Bac technologique EMC contrôle continu	13,68	13,96
Bac spécialité HGGSP - Epreuve terminale	12,74	11,65

Merci pour votre action lors des opérations de correction et pour votre participation aux différents jurys. Comme chaque année, nous vous remercions enfin de l'intérêt que vous voudrez bien prêter à ce courrier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés tout au long de l'année scolaire de l'actualité de nos disciplines.

Merci de veiller, à cet égard, à consulter votre boîte mail académique régulièrement.

En ces premiers jours de rentrée, nous vous prions de croire, chers collègues, en nos sentiments très cordiaux et vous adressons tous nos vœux de succès et de réussite pour cette nouvelle année scolaire.

Les IA-IPR Histoire-Géographie

Marie-Laure GACHE - Jean-Claude NICOLAS - Jean-Marc NOAILLE